



Union Départementale Force Ouvrière Des syndicats de l'Yonne

Ne touchez pas au code du travail !

**Projet de loi EL KHOMRI, ni amendable, ni négociable,
RETRAIT !**

Le Président Hollande et son Gouvernement aux ordres du MEDEF entend « redéfinir notre modèle économique et social » et ne tarit plus de largesses envers le patronat. En échec sur l'inversion de la courbe du chômage faute d'une politique économique créatrice d'emplois, il organise la réduction de la durée de l'indemnisation pour les demandeurs d'emplois, stigmatisant toujours plus les démunis. Avec le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi), mesure phare du Pacte de Responsabilité, il s'attèle désormais à le transformer en baisse pérenne de cotisations patronales.

Où est passé le million d'emplois promis par le Medef ?

Il est resté dans le carton des promesses non tenues par le patronat depuis plus de 40 ans alors que dans le même temps 23 milliards d'euros étaient versés pour 2015, 32 milliards annoncés pour 2016 et 41 milliards pour 2017.

Loi EL KHOMRI, le Code du Travail devient facultatif !

Insatiable Medef à qui la Ministre EL KHOMRI offre désormais la liquidation du Code du Travail sur un plateau. Son projet de Loi sur le Travail doit être présenté le 9 mars au Conseil des Ministres et qui doit passer devant l'Assemblée Nationale en avril pour un vote définitif avant le mois de juin. Un projet de Loi qui fragilise les salariés et sécurise les employeurs en favorisant les accords d'entreprise au détriment de la Loi. Avec les heures supplémentaires, le droit de négocier, la durée du travail, la médecine du travail, les licenciements, les pertes de droits d'apprentissage, ce projet de Loi est une provocation en direction des salariés. Avec ce Projet, ce serait la fin du caractère national des droits des salariés. Ce serait encore plus d'individualisation des droits au détriment des droits collectifs. Le Projet de Loi EL KHOMRI sur le travail : des droits pour protéger les intérêts de l'entreprise, non plus pour protéger les intérêts des salariés. C'est mettre, toujours plus le salarié en position de faiblesse face à son employeur.

VALLS- EL KHOMRI envisage déjà le passage en force avec le 49.3 pour ce projet de Loi rejeté par l'ensemble des salariés. Mais le 23 février l'intersyndicale nous a clairement montré que la Cfdt mène la danse pour « continuer à donner un sens à la conduite des mutations à faire dans ce pays » (sic !). Le soutien apporté à la politique antisociale du gouvernement ne pouvait obtenir le soutien de Force Ouvrière qui n'a pas signé la déclaration commune.

Déclaration commune qui ne demande que le retrait de la barémisation des indemnités prudhommales. Ceci ne serait-il que le point inacceptable de la Loi ? Les autres points seraient ils négociable ?

Ni négociable, ni amendable !

Les récentes mobilisations de salariés sont là pour nous rappeler que lorsque nous exigeons le retrait des projets de liquidation, nous obtenons satisfaction. Il n'y a rien à négocier dans le projet EL KHOMRI

- ✓ 1995 : Retrait du plan Juppé sur la Sécurité Sociale : Nous avons gagné
- ✓ 2006 : Retrait du CPE de D. De Villepin : Nous avons gagné

✓ 2016 : Retrait du Projet EL KHOMRI

Stop au tsunami libéral !

Maison des Syndicats – 7, Rue Max Quantin – B.P. 231 – 89004 AUXERRE Cedex

☎ 03 86 52 55 12 du lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h

E-mail : udfo89@force-ouvriere.fr

Site Internet : <http://89.force-ouvriere.org/>

<https://www.facebook.com/udfo89>